



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
12 mai 2023
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Point 74 de la liste préliminaire*
**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par les organismes des Nations Unies, y compris
l'assistance économique spéciale**

Conseil économique et social
Session de 2023
25 juillet 2022-22 juillet 2023
Point 14 de l'ordre du jour
**Application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples
coloniaux par les institutions spécialisées
et les organismes internationaux associés
à l'Organisation des Nations Unies**

Assistance au peuple palestinien

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport, soumis en application de la résolution [77/30](#) de l'Assemblée générale, une évaluation de l'assistance reçue par le peuple palestinien, des propositions permettant de répondre aux besoins restant à satisfaire et un bilan de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies, en coopération avec le Gouvernement de l'État de Palestine, les donateurs et la société civile, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes.

La période considérée (1^{er} avril 2022-31 mars 2023) a été marquée par la poursuite des tensions et de la violence et la persistance de tendances négatives qui empêchent la reprise de négociations véritables et la réalisation d'une solution viable prévoyant deux États et compromettent les perspectives de paix. L'année 2022 a été l'année la plus meurtrière pour les Palestiniens de Cisjordanie depuis 2005 et pour les Israéliens depuis 2015, et le nombre de morts a continué d'augmenter pendant les trois premiers mois de 2023. À Gaza, une escalade de trois jours en août 2022 a entraîné la mort de 51 Palestiniens, dont au moins 37 civils.

En outre, tout au long de la période considérée, la situation budgétaire désastreuse de l'Autorité palestinienne a eu un effet négatif sur sa capacité à fournir des services de base.

Durant la période considérée, les organismes des Nations Unies ont continué de coordonner et de fournir aux Palestiniens et à l'Autorité palestinienne une aide humanitaire et une aide au développement. Le système des Nations Unies a levé au total 405,6 millions de dollars pour le Plan de réponse humanitaire 2022 pour le

* [A/78/50](#).



Territoire palestinien occupé. Dans l'ensemble, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont fourni une aide humanitaire d'une valeur de 531 millions de dollars. Une partie de l'aide est destinée à des collectivités palestiniennes qui ne sont pas sous l'administration directe de l'Autorité palestinienne, à savoir Jérusalem-Est et la zone C, en Cisjordanie occupée, et Gaza.

Le Plan de réponse humanitaire pour le Territoire palestinien occupé prévoit pour 2023 un montant de 502 millions de dollars au titre de la fourniture de denrées alimentaires de base, d'une protection, de soins de santé, d'abris, de l'eau et de services d'assainissement à 1,6 million de Palestiniens, considérés comme ceux qui ont le plus besoin d'une intervention humanitaire dans l'ensemble du Territoire occupé.

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 77/30 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-dix-huitième session, par l'entremise du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de ladite résolution, qui comporterait une évaluation de l'assistance effectivement reçue par le peuple palestinien, ainsi qu'une estimation des besoins restant à satisfaire et des propositions précises permettant d'y répondre efficacement. La période considérée va du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

2. Des informations sur la situation politique et socioéconomique du Territoire palestinien occupé figurent dans plusieurs rapports périodiques établis par des entités des Nations Unies à l'intention de divers organes de l'ONU, en particulier les exposés mensuels au Conseil de sécurité présentés par le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient ; les rapports du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité ; le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé ; le rapport annuel du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ; et les rapports semestriels du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, établis à l'intention du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens.

3. Les besoins du peuple palestinien sur les plans humanitaire et économique et en matière de développement font l'objet de plusieurs rapports complémentaires qui portent sur les orientations stratégiques et la mobilisation des ressources. Le Plan de réponse humanitaire 2022 a reçu 405,6 millions de dollars, soit 79,5 % des 510 millions de dollars demandés. Au total, 531 millions de dollars ont été versés au titre de l'aide humanitaire au Territoire palestinien occupé, dont 136 millions de dollars financés en dehors du Plan de réponse humanitaire 2022.

4. Si le nombre total de personnes dans le besoin est resté relativement constant depuis la fin de 2021 (environ 2,1 millions), la gravité et l'ampleur des besoins ont augmenté. Dans l'aperçu des besoins humanitaires pour 2023, il est indiqué qu'un quart des ménages vivait dans des conditions graves, extrêmes ou catastrophiques, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2022. À Gaza, la situation est plus prononcée, 29 % des ménages se situant dans les deux niveaux de gravité les plus élevés, contre 10 % en 2022. Le Plan de réponse humanitaire pour le Territoire palestinien occupé prévoit pour 2023 un montant de 502 millions de dollars au titre de la fourniture de denrées alimentaires de base, d'une protection, de soins de santé, d'abris, de l'eau et de services d'assainissement à 1,6 million de Palestiniens, considérés comme ceux qui sont les plus vulnérables. Les perspectives pour 2023 restent incertaines compte tenu de l'augmentation de la violence, de l'évolution de la situation politique et de l'absence de progrès vers un règlement du conflit israélo-palestinien.

5. Au cours de la période considérée, les organismes des Nations Unies présents en Palestine ont élaboré un plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour l'État de Palestine. La vision et la réponse collectives du système des Nations Unies en matière d'appui aux priorités palestiniennes de développement national pour la période 2023-2025 sont énoncées dans un document qui a été signé avec l'Autorité palestinienne en décembre 2022.

6. Pendant la période considérée, le Bureau du Coordonnateur spécial a poursuivi son action de prévention des conflits et continué d'appuyer la reprise des négociations de paix et de promouvoir la coordination entre le Gouvernement de l'État de Palestine, l'ONU, la communauté internationale et le Gouvernement israélien.

II. Aperçu de la situation actuelle

A. Contexte politique

7. Au cours de la période considérée, plusieurs tendances négatives générales se sont poursuivies, notamment l'absence persistante d'un processus politique visant à résoudre le conflit israélo-palestinien, la poursuite de l'occupation du territoire palestinien par Israël, une forte augmentation de la violence et des attaques sans discernement et ciblées contre les civils des deux côtés, la poursuite des activités de peuplement, les démolitions et saisies de structures appartenant à des Palestiniens, des progrès limités dans la promotion de l'unité intra-palestinienne et l'aggravation de la crise financière à laquelle est confrontée l'Autorité palestinienne.

8. Au cours de la période considérée, la violence a considérablement augmenté en Israël et dans toute la Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, dans un contexte marqué par une recrudescence des activités des militants et la prolifération des armes légères. Alors que 2022 a été l'année la plus meurtrière pour les Palestiniens en Cisjordanie occupée depuis 2005 et pour les Israéliens depuis 2015, la violence a continué d'augmenter pendant les trois premiers mois de 2023, faisant un nombre élevé de morts. Après une série d'attentats meurtriers en Israël en mars et avril 2022, Israël a mené des opérations militaires successives dans la zone A de la Cisjordanie occupée au cours de la période considérée. Nombre de ces opérations ont donné lieu à des affrontements et à des échanges armés avec les Palestiniens, faisant un grand nombre de victimes palestiniennes. Les attaques palestiniennes contre des civils israéliens en Cisjordanie occupée et en Israël, ainsi que les attaques violentes, les actes de vandalisme et les dégâts matériels commis par des colons israéliens et d'autres civils à l'encontre de Palestiniens, se sont multipliés.

9. L'expansion des implantations israéliennes s'est poursuivie à un rythme soutenu en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est. Au cours de la période considérée, les autorités israéliennes ont présenté des plans pour la construction de quelque 12 300 unités de logement dans les colonies de la zone C et 1 100 unités à Jérusalem-Est, tandis que des appels d'offres ont été annoncés pour quelque 940 unités dans la zone C et 90 unités à Jérusalem-Est. Le 15 février 2023, le Comité ministériel israélien chargé des questions de sécurité nationale a autorisé la légalisation rétroactive, en vertu du droit israélien, de neuf avant-postes dans l'ensemble de la Cisjordanie occupée. Le 21 mars, la Knesset a adopté une loi abrogeant certaines parties de la loi de 2005 sur l'application du plan de désengagement, permettant ainsi aux Israéliens de pénétrer dans la zone de quatre colonies évacuées, y compris l'avant-poste de Homesh, dans le nord de la Cisjordanie et d'acquérir potentiellement des droits sur les terres à l'intérieur de ces sites en vertu du droit israélien.

10. À Gaza, une escalade de trois jours en août 2022 a fait 51 morts parmi les Palestiniens, dont au moins 37 civils, y compris 4 femmes et 14 filles, et 383 blessés, dont 67 femmes et 61 filles. Des dizaines d'Israéliens ont également été blessés au cours des hostilités. Malgré cette brève escalade, le cessez-le-feu de mai 2021 à Gaza, y compris les principales mesures de stabilisation, a continué à tenir mais est resté fragile. Malgré un assouplissement des restrictions à la circulation des personnes et des biens au cours de la période considérée, le régime de bouclage imposé par Israël à la bande de Gaza depuis la prise de pouvoir violente du Hamas en 2007, combiné à

l'absence de progrès en matière d'unité palestinienne et à la poursuite des activités des militants dans la bande de Gaza, a continué de créer des besoins humanitaires et d'entraver considérablement la croissance économique.

11. Malgré ces difficultés, quelques faits positifs sont intervenus au cours de la période considérée. Le dialogue de haut niveau entre les hauts fonctionnaires palestiniens et israéliens s'est poursuivi, en particulier sur les questions civiles et économiques, des progrès limités ayant été réalisés à cet égard. À l'issue des réunions qui se sont tenues à Aqaba (Jordanie), le 26 février, les représentants d'Israël et de l'Autorité palestinienne, ainsi que les représentants de l'Égypte, de la Jordanie et des États-Unis d'Amérique, ont publié un communiqué commun dans lequel ils ont réaffirmé leur engagement à respecter les accords précédents et à œuvrer en faveur d'une paix juste et durable. Les parties se sont également engagées à prendre des mesures pour désamorcer la situation sur le terrain, suspendre les mesures unilatérales et prévenir de nouvelles violences, notamment en respectant le statu quo sur les lieux saints à Jérusalem. Le 19 mars, lors d'une réunion de suivi tenue à Charm el-Cheikh (Égypte), les participants ont affirmé le droit de l'Autorité palestinienne à mener des opérations de sécurité dans la zone A de la Cisjordanie, conformément aux accords existants, et Israël et l'Autorité palestinienne ont convenu de mettre en place des mécanismes visant à réduire la violence et l'incitation à la violence et à améliorer les conditions économiques du peuple palestinien.

12. Le 23 juin 2022, l'Organisation de libération de la Palestine a officiellement nommé Husayn al-Shaykh secrétaire général de son Comité exécutif, suite à son élection par le Conseil central palestinien au Comité exécutif en février 2022. En novembre, une coalition de militants politiques et de la société civile palestinienne a lancé une série de manifestations et de réunions sous le slogan « Conférence populaire palestinienne – 14 millions », pour exiger une réforme de l'Organisation de libération de la Palestine et des élections à son organe législatif, le Conseil national palestinien. À Ramallah, l'Autorité palestinienne a empêché la tenue d'une réunion prévue de la Conférence populaire et arrêté deux de ses organisateurs ; tous deux ont été relâchés sans être inculpés.

13. Le 13 octobre 2022, à l'issue d'un dialogue entre factions organisé par le Gouvernement algérien, 14 factions palestiniennes, dont le Fatah et le Hamas, ont signé la Déclaration d'Alger, dans laquelle elles sont convenues notamment de « régler les divergences dans l'arène palestinienne aux fins d'une affiliation nationale complète à l'Organisation de libération de la Palestine en tant que seule représentante légitime du peuple palestinien ». Les participants ont également appelé à la tenue d'élections présidentielle et législatives dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, « dans un délai maximum d'un an à compter de la date de signature ».

14. Au cours de la période considérée, l'ONU et ses partenaires régionaux et internationaux ont poursuivi la médiation et les efforts visant à réduire les tensions et continué à exhorter les Israéliens et les Palestiniens à prendre des mesures concrètes pour rouvrir des perspectives politiques en vue de mettre fin à l'occupation et de concrétiser de manière viable la solution des deux États. Le Coordonnateur spécial a poursuivi ses échanges bilatéraux avec les envoyés du Quatuor pour le Moyen-Orient et d'autres partenaires régionaux et internationaux afin de favoriser un engagement diplomatique constructif et d'encourager les progrès vers une solution négociée des deux États.

B. Contexte humanitaire et économique

Évolution de la situation économique et budgétaire

15. Au cours de la période considérée, la situation économique et budgétaire du Territoire palestinien occupé est restée désastreuse. L'économie palestinienne ne s'est pas remise des effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a été l'un des facteurs à l'origine de la baisse du produit intérieur brut (PIB) de 11 % en Cisjordanie et de 13 % dans la bande de Gaza en 2020, le PIB n'ayant enregistré qu'une croissance modeste en 2021 et 2022. La croissance du PIB a en outre été freinée par les restrictions imposées par le Gouvernement israélien aux déplacements et à l'accès dans le Territoire palestinien occupé, en particulier à Gaza, et par l'incapacité des Palestiniens à développer la zone C et à y investir. La croissance économique limitée est la plus importante cause de la situation budgétaire précaire de l'Autorité palestinienne. L'absence de réformes essentielles en matière de gouvernance de la part de l'Autorité palestinienne a également contribué aux difficultés économiques et budgétaires actuelles.

16. Le taux de chômage global dans le Territoire palestinien occupé était de 24 % en 2022 (13 % en Cisjordanie et 45 % à Gaza). La participation des femmes à la population active reste parmi les plus faibles du monde, avec 18,6 %. Le chômage des jeunes reste élevé, avec des différences géographiques marquées : 73,9 % dans la bande de Gaza et 28,6 % en Cisjordanie.

17. Les problèmes liés à l'occupation israélienne prolongée ont continué à avoir une incidence négative sur la capacité de l'économie palestinienne à créer suffisamment d'emplois pour répondre à l'accroissement de la population, ce qui explique les taux de chômage élevés. Parmi ces problèmes, figuraient les restrictions à la circulation des biens et des personnes, les contraintes au commerce extérieur, les restrictions à l'accès des Palestiniens aux principales ressources productives de la zone C, qui représente 60 % de la superficie totale de la Cisjordanie, et les déductions opérées par Israël sur les recettes douanières qu'il perçoit pour le compte de l'Autorité palestinienne.

18. Au cours de la période considérée, Israël a assoupli certaines restrictions d'accès et de circulation, en particulier celles imposées aux ouvriers palestiniens travaillant en Israël. En janvier 2023, 16 930 permis pour « besoins économiques » et 1 059 permis pour « travailleurs » avaient été délivrés à des ouvriers palestiniens de la bande de Gaza. Dans l'ensemble, plus de 200 000 Palestiniens, essentiellement des ouvriers de sexe masculin, travaillent en Israël, ce qui représente près de 20 % de la main-d'œuvre palestinienne et près de 30 % des salaires perçus par les Palestiniens.

19. En 2022, le Gouvernement israélien a de nouveau autorisé les producteurs agricoles en Israël à importer des produits agricoles de la bande de Gaza. Grâce à l'assouplissement des quotas d'exportation de produits agricoles, mis en œuvre au moins en partie à cause de la célébration en Israël de l'année juive de la « shmita », au cours de laquelle les terres doivent être mises en jachère, les exportations agricoles de la bande de Gaza vers Israël ont augmenté de 700 % en 2022 (1 096 camions de produits agricoles) par rapport à 2021 (137 camions de produits agricoles), année au cours de laquelle les exportations ont été sévèrement restreintes à la suite de l'escalade en mai 2021. Le bénéfice net de l'augmentation des exportations agricoles pour l'économie de la bande de Gaza en 2022 était de 56 millions de dollars.

Évolution de la situation humanitaire

20. En janvier 2023, 2,1 millions de Palestiniens avaient besoin d'une aide humanitaire. Parmi ceux-ci, quelque 1,5 million, dont 31 % provenaient de ménages

dirigés par des femmes, étaient en situation d'insécurité alimentaire. Les conflits prolongés, la stagnation économique, la restriction des échanges et le manque d'accès aux ressources, associés à des taux de chômage et de pauvreté élevés, ont continué à poser de graves problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition, en particulier pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants. Les effets conjugués de la pandémie de COVID-19, du conflit en Ukraine, des obstacles chroniques au développement et de l'escalade périodique des conflits ont contribué à l'érosion du pouvoir d'achat des Palestiniens et à des perturbations de l'accès aux denrées alimentaires et à d'autres produits essentiels.

21. Les questions de protection restent au cœur des opérations humanitaires. Au cours de la période considérée, 274 Palestiniens au total, dont 65 enfants, ont été tués dans le Territoire palestinien occupé et en Israël, y compris 51 Palestiniens tués au cours de l'escalade d'août 2022 à Gaza, parmi lesquels au moins 37 étaient des civils. Au total, 10 278 Palestiniens ont été blessés au cours de la période considérée dans le Territoire palestinien occupé, dont 1 008 enfants et 334 femmes blessés par les forces israéliennes. Parmi ceux-ci, 1 029 ont été blessés par des balles réelles, 1 296 par des balles en caoutchouc et 7 129 par l'inhalation de gaz lacrymogènes nécessitant un traitement médical. Le nombre de Palestiniens tués en Cisjordanie en 2022 est le plus élevé depuis que l'ONU a commencé à compter systématiquement les décès en 2005. Au total, 212 Palestiniens, dont 6 femmes et 46 enfants, ont été tués et 10 112 autres, dont 960 enfants, ont été blessés par les forces israéliennes en Cisjordanie occupée au cours de la période considérée. Ces chiffres représentent une augmentation de 121 % du nombre de Palestiniens tués en Cisjordanie et une réduction de 45 % du nombre de Palestiniens blessés. En revanche, 96 morts et 18 404 blessés ont été signalés en Cisjordanie pendant la période précédente. Quelque 5 Palestiniens ont été tués et 337 ont été blessés par des colons israéliens. En revanche, 33 Israéliens ont été tués en Cisjordanie occupée et en Israël, dont 4 enfants, 2 femmes et 4 soldats. Un ressortissant étranger a également été tué. Ces chiffres représentent une augmentation de 136 % par rapport à la période précédente et la plus forte depuis 2015. Au total, 257 Israéliens ont été blessés, dont 17 femmes et 11 enfants.

22. La démolition et la saisie des habitations, des moyens de subsistance et des infrastructures de services s'est poursuivie en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Invoquant l'absence de permis de construire délivrés par Israël, qu'il est presque impossible aux Palestiniens d'obtenir, les autorités israéliennes ont saisi, démoli ou forcé à la démolition 995 structures palestiniennes, dont 149 structures financées par des donateurs, en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. En conséquence, 1 053 Palestiniens, dont 540 enfants, ont été déplacés, ce qui représente une augmentation de 23 % et 14 %, respectivement, par rapport à la période précédente.

23. Au cours de la période considérée, 17 structures supplémentaires appartenant à des Palestiniens ont été démolies à des fins punitives, contre 5 au cours de la période précédente.

Déplacements, accès et marge de manœuvre des acteurs humanitaires

24. Les opérations humanitaires dans le Territoire palestinien occupé ont continué d'être entravées par des obstacles physiques (barrière, points de contrôle, barrages routiers et portails) et administratifs (permis de construire) érigés par Israël et des restrictions à la circulation et à l'accès du personnel et des biens à destination et en provenance de Gaza. Ces restrictions entravent l'accès à Jérusalem-Est et à d'autres zones situées entre la barrière et la Ligne verte. Les restrictions de l'accès des Palestiniens à la terre et aux ressources, en particulier dans la zone C, restaient également préoccupantes.

25. Au total, 488 841 personnes ont quitté Gaza par le point de passage d'Erez, soit près de trois fois plus que les 169 721 personnes qui y sont passées au cours de la période précédente, mais nettement moins que les 500 000 Palestiniens qui ont traversé chaque mois en 2000. De même, le point de passage de Rafah a enregistré environ 153 634 sorties durant la période considérée, soit une hausse de 33 % par rapport aux 115 606 sorties enregistrées pendant la période précédente.

26. Kerem Shalom est resté le principal point de passage pour la circulation des marchandises à destination de Gaza en provenance d'Israël et des marchandises à destination d'Israël et de la Cisjordanie en provenance de Gaza. Hors carburant, en moyenne, quelque 6 012 camions de marchandises sont entrés à Gaza chaque mois au cours de la période considérée. En moyenne, 465 camions par mois sont sortis de Gaza, principalement à destination des marchés de Cisjordanie.

27. La zone de pêche au large de la côte de Gaza est restée en grande partie à 15 milles marins au sud, 12 milles au milieu et 6 milles au nord, au cours de la période considérée. En plus de ces limites, Israël, invoquant des problèmes de sécurité, a imposé et d'autres restrictions sur les activités de pêche.

Barrière de séparation

28. Le Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le Territoire palestinien occupé, créé en application de la résolution [ES-10/17](#) de l'Assemblée générale, a poursuivi ses activités de sensibilisation et d'enregistrement des plaintes, qui serviront « à consigner sous forme documentaire les dommages causés à toutes les personnes physiques et morales concernées par la construction du mur par Israël, Puissance occupante, dans le Territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est ». Depuis la création du Registre en décembre 2007, plus de 73 200 plaintes et plus de 1,5 million de justificatifs ont été recueillis dans les neuf provinces et dans 269 des 271 communautés palestiniennes touchées par la partie du mur dont la construction est achevée.

III. Réponse de l'ONU

A. Développement social et humain

29. Les organismes des Nations Unies ont continué de coordonner et de fournir au Territoire palestinien occupé une aide humanitaire et une aide au développement. Une partie de l'aide est destinée à des personnes et des collectivités qui ne relèvent pas de l'Autorité palestinienne, à savoir Jérusalem-Est, la zone C en Cisjordanie occupée et Gaza. Les organismes des Nations Unies se sont efforcés de venir surtout en aide aux couches les plus vulnérables de la population.

Éducation

30. Pendant l'année scolaire 2022/23, l'UNRWA a dispensé un enseignement primaire gratuit à 294 086 écoliers (142 374 filles et 151 712 garçons) de 284 écoles primaires et écoles préparatoires à Gaza et à 46 024 écoliers (27 812 filles et 18 212 garçons) de 96 écoles primaires et écoles préparatoires en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.

31. Pendant l'année scolaire 2022/23, l'UNRWA a dispensé un enseignement et une formation techniques et professionnels à plus de 1 865 étudiants (1 213 hommes et 652 femmes) à Gaza et à 1 057 (442 hommes et 615 femmes) en Cisjordanie. En outre,

658 étudiants (93 hommes et 565 femmes) se sont inscrits à la faculté des sciences de l'éducation de l'Office pour suivre une formation des maîtres en Cisjordanie.

32. À Gaza, l'Office a construit une nouvelle école et des blocs scolaires supplémentaires dans deux écoles existantes. En Cisjordanie, deux nouvelles écoles étaient en cours de construction, tandis que 11 écoles ont été remises en état dans le cadre de l'entretien courant.

33. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a aidé le Ministère de l'éducation à améliorer l'accès à des possibilités d'apprentissage de qualité, sûres et inclusives et à élaborer une stratégie chiffrée en matière de science, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques.

34. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a soutenu l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité pour plus de 10 500 élèves dans les écoles de Jérusalem-Est. Le PNUD a modernisé plusieurs écoles et mis en place un système numérique de gestion des ressources humaines au profit de 1 899 étudiants et de 55 000 employés du Ministère de l'éducation.

35. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a dispensé une formation sur le codage, la robotique, l'intelligence artificielle et d'autres disciplines techniques à 121 enseignants, dont 74 femmes, et à 1 181 élèves, dont 802 filles.

36. L'UNESCO a organisé des activités d'apprentissage de l'arabe et des mathématiques en utilisant l'art, la musique, les contes et le sport à l'intention de 19 000 élèves, dont 9 900 filles, dans 190 écoles et a dispensé une formation sur l'éducation inclusive à 2 530 enseignants, dont 1 695 femmes.

37. L'UNESCO a mis en place trois centres d'innovation pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels dirigés par des jeunes à Bethléem (tourisme), à Naplouse (stylisme) et dans la bande de Gaza (technologies de l'information et des communications), au profit de 405 jeunes, dont 276 femmes ou filles.

38. À Gaza, le Service de la lutte antimines a dispensé une formation à plus de 28 500 personnes exposées au danger des restes explosifs de guerre. Environ 1 million de personnes ont été touchées par une campagne de sensibilisation au danger des restes explosifs de guerre dans les médias sociaux et à la radio. Le Service de la lutte antimines a continué d'aider toutes les écoles de l'ONU à Gaza en matière de neutralisation des explosifs et munitions et a déclaré que les bombes profondément enterrées dans 16 sites à Gaza étaient neutralisées.

Santé

39. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a continué de promouvoir la couverture sanitaire universelle et le droit à la santé en renforçant le système de santé, en surveillant les obstacles à l'accès aux soins de santé et les attaques contre les établissements de soins de santé et en menant des actions de sensibilisation aux politiques et pratiques qui ont une incidence sur les droits des Palestiniens en matière de santé. L'OMS a continué à améliorer les systèmes d'information sanitaire, à soutenir l'élaboration de la politique sanitaire, à évaluer les résultats au niveau du système de soins de santé primaires, à promouvoir la médecine familiale, à élaborer un plan directeur pour les hôpitaux et à aider le Ministère de la santé à définir la protection contre les risques financiers dans le domaine de la santé.

40. L'OMS a également soutenu l'approche consistant à renforcer le système de soins pour réduire la mortalité néonatale. Des soins essentiels précoces pour les nouveau-nés ont été mis en place dans 5 hôpitaux publics et 10 maternités relevant d'entités non gouvernementales de Gaza.

41. En 2022, l'OMS et l'UNICEF ont continué à soutenir la livraison de plus de 700 000 doses de vaccin contre la COVID-19, ainsi que de seringues et de boîtes de sécurité, par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. En réponse à une épidémie de poliomyélite en Israël, l'UNICEF et l'OMS ont mené une action de communication sur les risques, touchant 57 000 parents et 400 professionnels de la santé, chefs religieux et influenceurs sociaux. À la suite d'une épidémie de choléra et de l'identification d'un échantillon environnemental positif en Israël, l'UNICEF et l'OMS ont aidé le Ministère de la santé de l'État de Palestine à renforcer son niveau de préparation.

42. À Gaza, l'UNRWA a effectué environ 3,2 millions de consultations directes de patients en soins de santé primaires dans ses 22 établissements de santé et plus de 350 000 consultations par télémedecine. En Cisjordanie, l'Office a effectué 801 529 consultations dans ses 43 établissements de santé.

43. À Gaza, l'UNRWA a fourni à 15 000 réfugiés palestiniens des subventions pour des soins de santé secondaires et tertiaires, et a continué à donner la priorité aux soins prodigués à 108 578 patients atteints de maladies non transmissibles.

44. En partenariat avec l'OMS et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'UNICEF a aidé le Ministère de la santé à développer un ensemble complet de services de santé sexuelle, procréative, maternelle, néonatale et infantile au bénéfice de 4 000 femmes et 28 158 enfants, dont 7 400 nouveau-nés, en Cisjordanie, et de quelque 8 000 femmes et 27 600 enfants, dont 8 400 nouveau-nés, à Gaza.

45. L'UNICEF a fourni un appui technique pour renforcer les systèmes de développement du jeune enfant, au bénéfice d'environ 4 100 enfants en Cisjordanie et de 3 200 enfants à Gaza.

46. Le FNUAP a soutenu la formation de 646 sage-femmes et médecins (536 femmes et 101 hommes) dans des centres de soins de santé primaires et des hôpitaux publics et non publics.

47. Le FNUAP a continué à soutenir la fourniture de services de santé adaptés aux jeunes dans cinq universités palestiniennes et par le biais de cliniques mobiles, touchant 48 390 jeunes, et a intégré la technologie numérique pour atteindre les jeunes au moyen d'une application mobile et d'un service d'assistance téléphonique.

48. Le PNUD a contribué à la création de huit conseils hospitaliers locaux et à l'introduction d'un système numérique d'évaluation des soins administrés aux patients dans 10 hôpitaux publics de Cisjordanie afin de renforcer l'efficacité, la transparence et la responsabilité dans la fourniture des services de santé essentiels.

49. À Gaza, le PNUD a agrandi l'installation de traitement des déchets médicaux et assuré une alimentation électrique 24 heures sur 24 pour traiter les déchets pharmaceutiques et de chimiothérapie. Un système numérique de surveillance des déchets médicaux et des infections a été mis en place au sein du Ministère de la santé.

50. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a contribué à la rénovation de deux établissements de santé en Cisjordanie. À Gaza, l'UNOPS a fourni des services de santé mentale et de soutien psychosocial à 85 bénéficiaires qui avaient perdu leurs logements et souffert de traumatismes suite à l'escalade de mai 2021.

51. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a formé 127 professionnels de la santé à mieux répondre aux besoins des personnes qui consomment des drogues et de leur famille.

Eau et assainissement

52. L'UNICEF a soutenu plus de 451 300 enfants palestiniens et leurs familles dans le cadre d'activités liées à l'accès sûr à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène.

53. À Gaza, l'UNICEF a poursuivi l'expansion de l'usine de dessalement de l'eau de mer. Des systèmes d'évacuation des eaux pluviales ont été mis en place, au bénéfice de 10 000 habitants dans des zones en proie à des inondations saisonnières récurrentes.

54. En Cisjordanie, l'UNICEF a aidé à remettre en état et à étendre les réseaux d'eau, permettant ainsi à 45 400 personnes d'avoir accès à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène. Dans la municipalité de Yatta, les travaux sur le réseau d'eau ont commencé afin de permettre à plus de 100 000 personnes d'avoir accès à de l'eau potable.

55. En Cisjordanie, le PNUD a aidé l'Autorité palestinienne de l'eau à réglementer et à améliorer la gestion des eaux usées transfrontalières, en apportant une aide pour la construction de 28 km de réseau de collecte des eaux usées et en permettant à 8 200 personnes d'avoir accès à des services municipaux de traitement des eaux usées respectueux de l'environnement.

56. À Gaza, le PNUD a installé un système d'énergie solaire de 1 306 kW à la station d'épuration des eaux usées de Khan Younis pour remédier à la pénurie chronique d'énergie que connaît la station.

57. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a aidé 82 éleveurs en leur fournissant des subventions conditionnelles et un appui technique pour la remise en état de citernes d'eau dans six localités de Cisjordanie.

58. Le Service de la lutte antimines a effectué des évaluations des risques liés aux restes explosifs de guerre pour des projets concernant l'eau, l'installation de panneaux solaires et le gaz pour Gaza, couvrant une superficie totale de 861 250 m².

Emploi

59. Le PNUD a contribué à la création de 5 902 emplois à court terme pour des travailleurs qualifiés et non qualifiés, dont 36,3 % de femmes. En outre, le PNUD a créé des possibilités d'emploi pour 247 nouveaux diplômés, dont 122 femmes, dans le cadre du programme de bourses Dynamic Futures et a soutenu la formation de 126 jeunes aux technologies de l'information et des communications afin de promouvoir l'accès aux emplois en ligne.

60. Le PNUD a permis à 1 474 microentreprises et petites et moyennes entreprises d'accéder à des services techniques, numériques, financiers, juridiques et de gestion, l'accent étant mis sur les entreprises dirigées par des femmes.

61. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a organisé, en collaboration avec le Ministère du travail, une réunion des partenaires afin de mobiliser le soutien international en faveur de la stratégie nationale palestinienne pour l'emploi. La réunion a permis de mobiliser environ 40,7 millions de dollars.

62. L'OIT a contribué à relancer le dialogue entre les parties prenantes visant à réviser et modifier la loi palestinienne sur la sécurité sociale. À l'issue du dialogue, un projet de loi révisé a été finalisé en octobre 2022.

63. L'OIT a aidé à améliorer les conditions de travail de 7 658 travailleurs en facilitant la conclusion de quatre conventions collectives entre les syndicats et les employeurs du secteur privé.

64. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a aidé huit institutions des secteurs public et privé à élaborer des plans d'action, des politiques, des procédures et des mesures de relance budgétaire tenant compte de l'égalité des sexes et à offrir aux femmes des chances égales d'accéder à des emplois décents.

65. La FAO a apporté à 162 entreprises agroalimentaires un appui sous forme de co-investissement d'une valeur de 4,9 millions de dollars, ce qui a stimulé des investissements supplémentaires d'un montant d'environ 4 millions de dollars.

Protection sociale ciblée

66. À Gaza, l'UNRWA a continué à fournir des paniers alimentaires trimestriels à plus de 1,14 million de réfugiés. Une aide a été fournie à 36 129 bénéficiaires en Cisjordanie sous forme de transferts monétaires et de bons.

67. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a apporté une aide alimentaire mensuelle directe à environ 350 000 Palestiniens. À Gaza, le PAM a aidé indirectement plus de 600 000 personnes grâce à sa plateforme de transferts monétaires et de bons, qui couvre la bande de Gaza et la Cisjordanie. Dans l'ensemble, le PAM a injecté 12 millions de dollars par mois dans l'économie palestinienne, grâce à une assistance directe ou au nom de ses partenaires. Le PAM a achevé un projet pilote d'aide pécuniaire qui a touché 13 756 personnes appartenant à des ménages comprenant des personnes handicapées à Hébron.

68. Le PAM a fourni une aide alimentaire en nature à environ 35 000 personnes des communautés bédouines de Cisjordanie qui sont confrontées à des problèmes de protection, 60 % du panier alimentaire étant acheté localement.

69. Le FNUAP a fourni une aide pécuniaire à 1 983 femmes qui sont vulnérables ou qui risquent d'être victimes de violence fondée sur le genre.

70. Le FNUAP a aidé 14 organisations dirigées par des femmes à renforcer leur capacité à mettre en œuvre des interventions d'atténuation des risques, de prévention et de réponse à la violence fondée sur le genre.

71. L'UNICEF a aidé 4 500 enfants de 1 168 ménages à bénéficier d'un transfert humanitaire en espèces adapté aux besoins des enfants afin d'améliorer la satisfaction des besoins de base et l'accès aux services essentiels.

Culture

72. L'UNESCO a lancé un projet de conservation et de gestion du site archéologique de Tall al-Sultan à Jéricho et a contribué à la protection d'urgence du sol de mosaïques récemment découvert à Burayj à Gaza.

73. Grâce à son Fonds d'urgence pour le patrimoine, l'UNESCO a contribué à la remise en état d'un bâtiment historique, la maison Wahidi, dans la vieille ville de Gaza.

Sécurité alimentaire et agriculture

74. La FAO a mis en place et amélioré les installations de stockage des récoltes de huit coopératives d'agriculteurs et de cinq coopératives de femmes en fournissant du matériel de stockage des récoltes et des capacités d'entreposage frigorifique. Il s'agissait notamment de mettre en place une installation de stockage de grande capacité à Qalqilya, exploitée conjointement par l'Union des coopératives agricoles palestiniennes et la coopérative des agriculteurs de Qalqilya.

75. La FAO a soutenu la création d'un marché de producteurs pour l'Union des coopératives agricoles palestiniennes en Cisjordanie, qui dessert 120 coopératives.

76. Le PAM a fourni 543 nouveaux biens agricoles résistants au climat aux ménages, en donnant la priorité aux ménages dirigés par des femmes, et a fourni un appui à l'entretien des 650 biens agricoles qu'il avait fournis pendant la période précédente.

77. L'UNOPS a soutenu la construction de cinq hangars pour assurer la protection des denrées alimentaires et des marchandises du côté palestinien du point de passage commercial de Kerem Shalom.

Les droits humains et les femmes, les enfants et les jeunes

78. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a continué de promouvoir la mise en œuvre des normes internationales de l'ONU en matière de droits humains dans le Territoire palestinien occupé et a plaidé pour leur intégration dans la juridiction nationale. Le Haut-Commissariat a renforcé la capacité de l'institution nationale palestinienne pour la promotion et la protection des droits humains et des organisations de la société civile à traiter avec les instances des organes conventionnels de l'ONU, afin d'améliorer leur surveillance, leurs rapports et le suivi de la suite donnée par le Gouvernement de l'État de Palestine aux recommandations des organes conventionnels.

79. Le HCDH a organisé 46 ateliers sur les droits humains, auxquels ont participé plus de 1 000 personnes, dont plus de 500 femmes. Le HCDH a mené des activités de renforcement des capacités avec plus de 100 femmes défenseuses des droits humains, ce qui a leur a permis de comprendre les normes internationales en matière de droits humains.

80. Le HCDH a poursuivi ses travaux sur les droits des personnes handicapées en fournissant une assistance technique aux institutions gouvernementales, en renforçant la collaboration de la société civile avec les mécanismes de défense des droits de l'homme et en intensifiant les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer.

81. L'UNICEF a continué à renforcer les systèmes de protection de l'enfance. En Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, 4 600 enfants (52 % de garçons) ont bénéficié d'un meilleur accès aux services de prévention et de protection. En outre, 2 700 personnes ayant la charge d'enfants ont bénéficié de services ou d'actions de sensibilisation sur divers sujets. Les centres familiaux de Gaza ont fourni des services de soutien psychosocial à 11 500 enfants (53 % de filles) et à au moins 1 900 enfants (54 % de garçons) en les prenant en charge. Des représentations en justice ont été assurées à 900 enfants arrêtés à Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.

82. Le PNUD, l'UNICEF et ONU-Femmes ont permis à 15 714 personnes, dont 10 196 femmes, d'avoir accès aux services d'aide judiciaire.

83. ONU-Femmes a aidé le Ministère des affaires féminines et la société civile à renforcer leurs capacités en vue de collaborer avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

84. ONU-Femmes a aidé 22 communautés dans 10 provinces en matière de sensibilisation et de renforcement des connaissances en faveur de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des droits des femmes, touchant 150 828 personnes.

85. Le FNUAP a commencé à élaborer un indice national de bien-être des jeunes et a lancé un indice de lutte contre la discrimination dans deux universités palestiniennes à Cisjordanie et à Gaza.

86. Le FNUAP a soutenu la participation de 247 jeunes aux processus de gouvernance et de prise de décision grâce à des conférences Simul'ONU, à des conseils locaux de la jeunesse et à l'académie de formation des dirigeants pour les jeunes femmes.

87. Le FNUAP a conçu et mis en œuvre 30 initiatives culturelles et identitaires visant à promouvoir et mettre en valeur la culture et le patrimoine palestiniens, dont ont bénéficié 4 015 jeunes, parmi lesquels 29 jeunes handicapés.

88. L'ONUDC a formé 105 professionnels travaillant avec des jeunes à la prévention de la consommation de drogue, de la violence et de la criminalité par le sport et les compétences familiales, a fourni des équipements sportifs à 40 écoles et a mis en œuvre des programmes touchant 724 jeunes et 67 membres de leur famille.

89. À Gaza, le Service de la lutte antimines a lancé à l'échelle locale une initiative de renforcement de la résilience axée sur l'autonomisation des femmes, dont ont bénéficié 8 097 personnes, parmi lesquelles 5 212 femmes.

90. En Cisjordanie, du 1^{er} avril au 31 décembre 2022, l'UNRWA a fourni des services de conseil et de prise en charge à 290 personnes, dont 76 étaient des survivantes de la violence fondée sur le genre. Au total, 124 personnes ont été orientées vers des services extérieurs.

91. À Gaza, l'UNRWA a fourni des services de santé mentale et de soutien psychosocial à 25 453 réfugiés palestiniens et orienté 1 650 réfugiées palestiniennes vers des conseillers juridiques. Les conseillers scolaires ont fourni des conseils en groupe à 10 893 enfants et des conseils individuels à 10 131 élèves.

92. L'OIT a aidé le Gouvernement de l'État de Palestine à mettre en place un comité national pour l'équité salariale chargé de proposer des mesures pour remédier à l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes.

93. L'OIT a aidé l'université de Bir Zeït, en Cisjordanie occupée, à créer un observatoire du genre et de la justice sociale afin de renforcer les capacités de 14 743 étudiants, enseignants et membres du personnel en ce qui concerne la violence fondée sur le genre au travail et les formes de discrimination et de pratiques.

Environnement, logement et urbanisation

94. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), en partenariat avec le Ministère des collectivités locales et la Commission de règlement des questions liées aux terres et à l'eau, a continué d'aider à l'aménagement du territoire et à la cartographie des droits fonciers des communautés palestiniennes en Cisjordanie.

95. Le PNUD a continué à soutenir le plan directeur pour Wadi Gaza, ce qui a permis de nettoyer environ 60 % de la réserve naturelle des déchets solides.

96. De même, à Gaza, le PNUD a contribué à la transition vers les énergies renouvelables grâce à l'installation d'équipements d'énergie solaire capables de produire 1 414 kW d'électricité, ce qui a permis d'éviter l'émission de 1 015,7 tonnes de CO₂.

97. Les interventions en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables menées dans les entreprises industrielles par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ont contribué à une réduction annuelle de 12 276 tonnes de CO₂ et à des économies d'énergie annuelles de 7 911 MWh.

98. L'UNOPS a financé la construction, au parc agro-industriel de Jéricho, d'une station centrale de prétraitement pour le traitement des effluents industriels.

99. L'UNOPS a continué à financer l'achat et la livraison d'environ 3 millions de litres de carburant par semaine à la centrale électrique de Gaza, ce qui a permis de maintenir l'approvisionnement en électricité à environ 12 heures par jour.

B. Aide d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

100. Selon les estimations, 2,1 millions de Palestiniens dans le Territoire palestinien occupé ont besoin d'aide humanitaire. Les ressources disponibles étant limitées, les organismes d'aide humanitaire continuent de réorganiser et de hiérarchiser les activités afin de venir en aide à un maximum de personnes vulnérables dans des conditions très contraignantes. À cette fin, les organismes d'aide humanitaire avaient trois priorités au cours de la période considérée, à savoir protéger les civils, fournir des services de base et améliorer l'accès aux ressources pour renforcer les moyens de subsistance et aider les Palestiniens vulnérables à faire face à la crise prolongée.

Aide d'urgence à l'agriculture

101. La FAO a fourni à 799 éleveurs des intrants agricoles et une aide pécuniaire, notamment des outils et équipements de transformation du lait, des abris en plastique, des outils agricoles et des unités de production de poulets et de lapins afin de maintenir et d'assurer une production alimentaire continue.

102. En réponse à l'escalade de mai 2021, la FAO a continué de fournir à 529 éleveurs et aviculteurs de Gaza du fourrage pour maintenir leurs moyens de subsistance.

103. La FAO a formé 40 microentreprises et petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes afin de renforcer leur capacité de répondre aux besoins des marchés émergents et à la pandémie de COVID-19.

Aide alimentaire d'urgence

104. L'UNRWA a aidé 1 143 688 bénéficiaires en leur fournissant une aide alimentaire d'urgence en nature à Gaza, couvrant 50 % de leurs besoins caloriques quotidiens.

105. En Cisjordanie, l'UNRWA a fourni, en collaboration avec le PAM, une aide alimentaire d'urgence en nature à 38 334 Bédouins. Il a également fourni une aide pécuniaire à 22 044 autres personnes touchées par l'insécurité alimentaire. En outre, l'Office a assuré un soutien essentiel aux familles en quarantaine et aux communautés isolées à cause de la pandémie de COVID-19 en fournissant des colis alimentaires à 20 078 personnes.

106. Le PAM a fourni une aide alimentaire à 380 593 personnes au moyen de bons électroniques, d'une aide pécuniaire à usages multiples et de colis alimentaires afin d'améliorer la nutrition et le bien-être des Palestiniens en situation d'insécurité alimentaire grave et de vulnérabilité.

107. À la suite de l'escalade à Gaza en août 2022, le PAM a fourni à environ 150 familles un complément unique aux bons d'alimentation électroniques mensuels et a fourni à environ 325 nouveaux bénéficiaires des bons d'alimentation électroniques mensuels pendant trois mois.

Aide d'urgence à l'éducation

108. L'UNICEF a fourni à 47 000 enfants touchés par le conflit des lots d'articles de papeterie essentiels et a connecté 70 écoles des zones marginalisées de Cisjordanie à l'Internet et leur a fourni des ordinateurs, au bénéfice de 10 000 enfants et 1 000 enseignants.

109. L'UNICEF a remis en état 46 écoles endommagées par l'escalade de 2021 dans la bande de Gaza, au bénéfice de 50 000 élèves.

110. En Cisjordanie, l'UNRWA a mis en place un plan de redressement qui a permis à 11 905 élèves (7 135 filles et 4 770 garçons) de suivre des cours de rattrapage de la 6^e à la 10^e année, afin de compléter les exigences de l'année scolaire et de compenser la perte d'apprentissage résultant de la fermeture des écoles.

Aide sanitaire d'urgence

111. L'OMS a continué de fournir une assistance technique au Ministère de la santé en vue du renforcement de la riposte du système de santé contre la pandémie. Les activités comprenaient la création d'un centre d'opérations d'urgence de santé publique à Gaza, la mise en œuvre de bonnes pratiques pour renforcer la surveillance, le diagnostic en laboratoire, la recherche des contacts, la prévention et la maîtrise des infections, la gestion clinique des cas critiques et la fourniture des dernières orientations fondées sur des données factuelles.

112. En réponse à l'escalade et à la recrudescence de la violence, l'OMS a distribué des fournitures de traumatologie et de premiers soins afin de répondre aux besoins urgents en fournitures médicales essentielles. L'OMS a également continué à améliorer la préparation aux situations d'urgence et la capacité de réaction à tous les niveaux de la filière de soins traumatiques, notamment en renforçant les services d'intervention préhospitaliers, en développant les compétences des communautés en matière de premiers secours, en soutenant les services d'urgence, en améliorant les capacités de chirurgie aiguë et en proposant des interventions chirurgicales et des traitements visant à sauver et à reconstruire des membres.

113. À la suite de l'escalade survenue à Gaza en août 2022, l'UNICEF a entrepris des réparations urgentes des réseaux d'eau et a aidé 356 enfants ayant besoin d'une prise en charge et 409 ayant besoin d'un soutien psychosocial.

114. À Gaza, l'UNRWA a fourni des soins secondaires ou tertiaires à 8 733 patients et des médicaments vitaux à 4 000 autres patients.

115. En Cisjordanie, du 1^{er} avril au 31 décembre 2022, l'UNRWA a fourni des médicaments essentiels à 4 681 patients vulnérables atteints de maladies non transmissibles (2 742 femmes et 1 939 hommes, dont 1 776 personnes handicapées) en ayant recours à la distribution à domicile.

116. Le FNUAP a aidé à mettre en place 8t cliniques mobiles pour desservir 50 communautés vulnérables en Cisjordanie, ce qui a permis à 28 163 personnes d'avoir un meilleur accès à la santé sexuelle et procréative primaire et intégrée, y compris la détection des cas de violence fondée sur le genre et l'orientation des victimes. Au total, 8 033 femmes ont bénéficié de services de santé sexuelle et procréative et de planification familiale.

117. Le FNUAP a aidé 12 000 femmes enceintes, allaitantes ou ménopausées vivant dans des camps de réfugiés, dans des zones rurales reculées et en milieu urbain à accéder à des services de conseils en matière de santé sexuelle et procréative.

118. Le FNUAP a contribué à l'évaluation de huit centres publics de maternité sans risque et d'accouchement d'urgence en Cisjordanie afin d'évaluer leur état de

préparation et la qualité de leurs services. Deux centres ont été équipés pour traiter les urgences obstétriques, la santé sexuelle et procréative et les services d'urgence en cas de violence fondée sur le genre.

119. ONU-Femmes a aidé 26 823 personnes (dont 22 402 femmes), parmi lesquelles 1 352 personnes handicapées, à accéder aux services multisectoriels essentiels de lutte contre la violence fondée sur le genre, y compris l'assistance psychosociale et l'orientation médicale.

120. ONU-Femmes a permis aux professionnels et aux conseillers spécialistes de la violence fondée sur le genre d'acquérir une meilleure connaissance de la prise en charge des cas de violence fondée sur le genre et de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Aide d'urgence au logement

121. L'UNRWA a reconstruit ou réparé 1 504 abris dans le cadre des dossiers restants après la destruction des abris lors de l'escalade de mai 2021 à Gaza.

122. En Cisjordanie, l'UNRWA a octroyé une aide pécuniaire à 598 personnes après la démolition de leurs logements par les autorités israéliennes. En outre, quelque 6 072 personnes (2 798 femmes et 3 274 hommes, dont 63 personnes handicapées) ont bénéficié de services d'intervention d'urgence, notamment la prise en charge, l'assistance pécuniaire et l'orientation vers des prestataires de services internes ou externes.

123. L'UNOPS a continué à fournir des subventions pour la construction d'abris aux familles de Gaza dont les maisons ont été détruites au cours des escalades précédentes. Au cours de la période considérée, l'UNOPS a construit 98 nouvelles maisons et remis en état 222 autres.

Aide d'urgence à la création de revenus

124. L'UNRWA a créé des possibilités d'emploi temporaire pour 16 834 réfugiés de Palestine à Gaza grâce à son initiative de travail contre rémunération, générant environ 884 299 jours de travail.

125. Par ailleurs, à Gaza, le PNUD a offert des possibilités d'emploi temporaire à 525 personnes, dont 210 femmes et 43 personnes handicapées, qui avaient perdu leurs moyens de subsistance ou leurs maisons lors de l'escalade de mai 2021.

126. L'OIT et le PAM ont renforcé et diversifié le financement des systèmes de protection sociale répondant aux chocs afin d'améliorer la conception des mesures de protection sociale.

Aide d'urgence en matière d'eau et d'assainissement

127. L'UNRWA a continué à fournir des services de base en matière d'eau et d'assainissement dans les huit camps de réfugiés de Gaza, en recrutant environ 360 agents sanitaires rémunérés au cours de la période considérée, ainsi que dans 19 camps de réfugiés en Cisjordanie.

C. Appui des organismes des Nations Unies aux institutions palestiniennes

128. Le PNUD a inauguré le nouveau palais de justice d'Hébron et le bâtiment du Ministère public et les a remis au Conseil supérieur de la magistrature palestinien. Ces édifices serviront plus de 359 000 citoyens de la province d'Hébron.

129. Le PAM a apporté un soutien technique et financier au Bureau central palestinien de statistique pour mettre en place un système de suivi de la faim. Le PAM a également continué d'aider le Ministère du développement social à mettre en place un filet de sécurité sociale plus inclusif et plus réactif aux chocs et a organisé des formations sur le renforcement du programme national palestinien de transferts monétaires.

130. La FAO a continué d'aider le Ministère de l'agriculture à élaborer la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et le plan d'investissement national et à réviser la stratégie nationale du secteur agricole.

131. L'ONUDC a poursuivi son appui au laboratoire de criminalistique de la Police civile palestinienne en formant six biologistes à l'analyse médico-légale des fluides corporels et en remettant en état deux cliniques de santé et de médecine légale en Cisjordanie. L'ONUDC a également soutenu l'administration chargée de la lutte contre les stupéfiants, les centres pénitentiaires et de réadaptation, le programme national de contrôle des drogues, de prévention du crime et de justice pénale, ainsi que le ministère public.

132. Le FNUAP, en coordination avec les institutions nationales palestiniennes concernées, a continué à soutenir l'élaboration de politiques, de normes et de protocoles de qualité pour les services de santé sexuelle et procréative, y compris la stratégie de santé sexuelle et procréative pour Gaza.

133. Le FNUAP a soutenu le lancement de la stratégie nationale pour la santé des adolescents et des jeunes, qui vise à fournir des informations et des services de santé pour répondre aux besoins des adolescents.

134. L'OIT a contribué à l'élaboration d'une politique et d'une stratégie nationales en matière de sécurité et de santé au travail, ainsi qu'à la mise en place d'un mécanisme de notification et d'enregistrement des accidents du travail et des maladies professionnelles.

135. Le HCDH a continué à promouvoir l'approche fondée sur les droits de l'homme dans la planification, la collecte de données et la budgétisation en organisant des séances de formation à l'intention du Cabinet du Premier Ministre et des ministères concernés. Le HCDH a également fourni une assistance technique au Gouvernement de l'État de Palestine pour l'aider à remplir les obligations qui lui incombent en vertu des instruments relatifs aux droits de l'homme et a soutenu l'organisation de consultations nationales sur un plan d'action visant à mettre en œuvre les recommandations du Comité contre la torture.

136. Le HCDH et l'OMS ont aidé le Ministère de la santé à élaborer une liste d'indicateurs nationaux des droits de l'homme sur le droit à la santé.

137. ONU-Femmes a aidé le Ministère du développement social à mettre en place un centre d'hébergement d'urgence pour fournir des services de protection aux femmes vulnérables. Deux centres polyvalents ont été créés, l'un à Naplouse et l'autre à Hébron, pour fournir des services de police, de justice et de conseil social aux femmes victimes et survivantes de violences.

138. ONU-Femmes a aidé le Ministère des affaires féminines à élaborer un plan d'action national et un système de suivi de l'application de la résolution du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité.

139. ONU-Femmes et le FNUAP ont soutenu l'examen des services de santé, de justice et de police et des services sociaux essentiels pour les femmes et les filles victimes de violences.

140. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a formé le personnel de l'administration publique, des universités et des instituts de recherche à la modélisation économétrique, à l'évaluation de l'impact et à l'utilisation des données satellitaires dans l'analyse économique.

D. Développement du secteur privé

141. L'UNRWA a accordé 4 576 microcrédits d'un montant de 4,96 millions de dollars à des clients palestiniens de Gaza. En Cisjordanie, l'Office a octroyé 8 072 prêts d'un montant de 14 137 144 dollars.

142. L'OIT a piloté un programme d'emploi d'urgence visant à aider les entreprises et les coopératives vulnérables grâce à des services liés au développement des entreprises, ainsi qu'à promouvoir des solutions innovantes et durables pour faire face à la pénurie de ressources à Gaza et à intégrer les principes du travail décent et des approches à forte intensité de main-d'œuvre dans le secteur de la construction.

143. L'ONUDI a organisé des formations, des programmes d'accélération, des voyages d'étude et des activités de mise en réseau à l'intention de 100 startups et entreprises dans les secteurs de la création et des technologies propres.

144. L'ONUDI a réalisé 146 audits énergétiques dans des entreprises industrielles et a amélioré la résilience énergétique de 105 entreprises en mettant en œuvre des mesures d'efficacité énergétique et en fournissant des technologies d'énergie renouvelable.

E. Coordination de l'assistance fournie par les organismes des Nations Unies

145. La collaboration et la coordination entre les donateurs et les entités des Nations Unies se sont poursuivies sous les auspices de la Coordinatrice spéciale adjointe pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordinatrice résidente et Coordinatrice des Nations Unies pour les activités humanitaires dans le Territoire palestinien occupé. L'équipe de pays pour l'action humanitaire s'est réunie régulièrement pour décider des mesures à prendre en matière de sensibilisation et d'intervention. L'équipe de pays des Nations Unies a continué d'aligner ses programmes de développement sur les priorités énoncées dans le Plan de développement de la Palestine pour la période 2017-2022.

146. L'UNOPS a continué à soutenir la coordination de l'importation de « matériel à double usage » par l'entremise du Mécanisme pour la reconstruction de Gaza, contribuant ainsi à améliorer l'accès de la population aux services, au bien-être et à l'emploi.

IV. Réaction des donateurs face à la crise

Appui budgétaire et financier

147. L'Autorité palestinienne a un déficit budgétaire prévu pour 2023 de plus de 600 millions de dollars et la dette cumulative devrait atteindre quelque 9,9 milliards de dollars, soit près de 50 % du PIB, à la fin de l'année. Ce déficit augmentera malgré les réformes financières et administratives entreprises, notamment la rationalisation du recouvrement des recettes, l'amélioration de la transparence des finances publiques et les gains d'efficacité dans la prestation de services, ainsi que les restrictions imposées aux nouveaux recrutements et les mesures d'austérité.

budgétaire, ce qui a permis de limiter les dépenses, en 2022, à un niveau inférieur à l'inflation.

148. Depuis 2013, l'aide des donateurs extérieurs, une importante source de revenus pour l'Autorité palestinienne, a baissé de plus de 80 %. En 2013, l'aide des donateurs extérieurs s'élevait à près de 1,4 milliard de dollars et représentait un tiers des dépenses totales. En 2022, elle était tombée à moins de 350 millions de dollars, soit un peu moins de 3 % des dépenses totales.

Coordination des donateurs

149. La structure locale de coordination de l'aide a continué de jouer, sous la houlette du Gouvernement, le rôle de principale instance de coordination des interventions de développement financées par les donateurs dans environ 20 secteurs.

150. Le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens a tenu deux réunions au cours de la période considérée, en mai et en septembre 2022. Le Comité a maintenu son soutien aux interventions humanitaires et économiques urgentes et a appelé à l'adoption d'un train de mesures progressives, durables et significatives pour renforcer l'Autorité palestinienne et tracer la voie vers la solution des deux États.

151. L'appui des donateurs a permis, entre autres, de reconstruire les maisons et les infrastructures (eau et assainissement, écoles et dispensaires) qui avaient besoin d'être réparées après les escalades de 2021 et 2022, ainsi que d'apporter une aide aux ménages pauvres. L'approvisionnement en carburant de la centrale électrique de Gaza, financé par le Qatar, a permis de stabiliser l'approvisionnement en électricité de Gaza à une moyenne de 12 heures par jour en 2022 et une aide pécuniaire a été octroyée à environ 95 000 familles vulnérables. Des progrès importants ont également été réalisés pour ce qui est d'améliorer le secteur de la pêche grâce à l'appui des donateurs et à la facilitation par les Palestiniens et les Israéliens de l'entrée à Gaza de « matériel à double usage ».

V. Besoins non satisfaits

152. La gravité de la crise humanitaire à laquelle est confronté le Territoire palestinien occupé se caractérise par des besoins humanitaires persistants, comme en témoigne le financement demandé dans le plan de réponse humanitaire de 2023, d'un montant de 502 millions de dollars. Au 31 mars 2022, environ 12 % du plan de réponse humanitaire de 2022 avait été financé.

153. En 2022, l'UNRWA a continué à faire face à d'importantes difficultés financières et à un manque chronique de fonds pour ses opérations de base et d'urgence dans le Territoire palestinien occupé. Le conflit en Ukraine et ses multiples effets, notamment les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la flambée des cours mondiaux des produits essentiels et l'inflation élevée, ont contribué à cette situation. En conséquence, les prix des paniers alimentaires livrés par l'Office ont augmenté jusqu'à 40 % au cours de la période considérée, avec une augmentation parallèle des coûts supportés par l'UNRWA. En raison de la crise de financement actuelle, les opérations d'urgence cruciales dans le Territoire palestinien occupé n'ont pu être maintenues que grâce à des avances prélevées sur le budget-programme de l'Office, ce qui a augmenté le niveau déjà élevé du passif et de la dette pour le cycle d'opérations de 2023. L'UNRWA a dû réduire certaines interventions, notamment le programme travail contre rémunération et l'aide pécuniaire polyvalente à Gaza ou la fourniture de moyens de transport aux étudiants vivant dans des zones à haut risque

de conflit en Cisjordanie. En mars 2023, l'appel d'urgence lancé par l'UNRWA pour le Territoire palestinien occupé était financé à hauteur de 4,5 %.

VI. Difficultés

154. L'absence continue d'un processus politique visant à mettre fin à l'occupation et à concrétiser de manière viable la solution des deux États demeure le plus important obstacle au développement palestinien. Les engagements pris aux réunions d'Aqaba et de Charm el-Cheikh, s'ils sont mis en œuvre, pourraient constituer un important point de départ pour inverser les tendances négatives sur le terrain.

155. La poursuite de l'expansion des colonies israéliennes, des démolitions, des expulsions, des bouclages, des restrictions d'accès et de circulation et d'autres aspects de l'occupation militaire prolongée ont de lourdes conséquences pour la vie des Palestiniens sur les plans humanitaire, social et politique, ainsi que sur leur sécurité et sur leur capacité d'exercer leurs droits fondamentaux. L'augmentation considérable de la violence et de l'incitation à la violence au cours de la période considérée a perpétué la peur et la suspicion mutuelles.

156. La division politique entre Palestiniens continue de faire obstacle au développement et d'empêcher sérieusement de satisfaire aux besoins humanitaires et d'ouvrir à nouveau une perspective politique. À cet égard, la Déclaration d'Alger représente un pas positif vers la réconciliation entre Palestiniens.

157. En ce qui concerne la situation budgétaire difficile de l'Autorité palestinienne, si les recettes se sont améliorées au cours des derniers mois, les dépenses ont continué à augmenter mais un appui budgétaire suffisant des donateurs n'était pas au rendez-vous et la plupart des réformes budgétaires essentielles restent en suspens. Du fait de ces facteurs, l'Autorité palestinienne éprouve de plus en plus de difficultés à faire face aux dépenses de fonctionnement minimales, à régler les arriérés en cours et à réaliser des investissements essentiels dans l'économie et le peuple palestinien.

VII. Conclusions

158. Les organismes des Nations Unies ont dû mener leurs activités dans un contexte de plus en plus difficile au cours de la période considérée du fait des problèmes exposés dans le présent rapport. L'Organisation des Nations Unies continuera de coordonner et de fournir une aide humanitaire et une aide au développement et d'œuvrer à l'instauration d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, conformément aux résolutions des organes de l'ONU applicables, et notamment aux résolutions [242 \(1967\)](#), [338 \(1973\)](#), [1397 \(2002\)](#), [1515 \(2003\)](#), [1850 \(2008\)](#), [1860 \(2009\)](#) et [2334 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité, et aussi pour mettre fin à l'occupation qui a débuté en 1967 et permettre la création d'un État de Palestine d'un seul tenant, indépendant, souverain, démocratique et viable, coexistant avec Israël dans la paix, avec des frontières sûres et reconnues.